

Mise à disposition du compost normé de la station d'épuration Sivom de Morillon, Samoens Sixt Fer à Cheval Verchaix

Dans le cadre de la mise à disposition du compost normé de la station d'épuration par le Sivom de Morillon, Samoens, Sixt Fer à Cheval, Verchaix, le site sera accessible :

- le samedi de 15h00 à 17h00 pour les personnes résidentes sur le Sivom souhaitant disposer de moins de 50 kg de compost.

Ces particuliers devront se munir de leur facture d'eau pour justifier d'un enlèvement gratuit, et d'un contenant pour récupérer le compost.

Une fiche produit sera remise pour porter à connaissance des utilisateurs les quantités de produits à mettre en œuvre suivant l'utilisation.

- le vendredi de 9h00 à 12h00 pour tous les enlèvements facturables.

Les particuliers hors Sivom, les services techniques, et les professionnels devront se manifester auprès du secrétariat du Sivom dès leur arrivée.

Le secrétariat du Sivom leur fournira la fiche produit, et le bulletin de livraison.

Avec ces 2 formulaires, les utilisateurs de compost pourront remplir leur « contenant » sur le site, un agent Lyonnaise des Eaux leur indiquera où prendre le compost.

Le bordereau de livraison sera renseigné par l'agent Lyonnaise des Eaux.

Le pont bascule sera utilisé pour les gros volumes, pour les plus petits une estimation du poids sera donnée (volume* densité).

Avant de quitter le site, l'utilisateur du compost normé repassera au bureau du Sivom pour la facturation.

Une copie du bordereau sera transmise à la Lyonnaise des Eaux pour quantification des volumes évacués.